



Yvon Avenel

Journaliste  
Éditeur de  
SmartcardsTrends

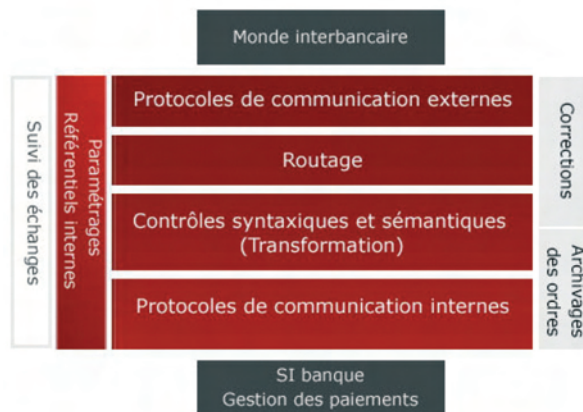
Le SEPA poursuit sa difficile mise en œuvre dans l'attente notamment de la directive sur les services de paiement dont la publication est déterminante pour le respect des délais fixés. Quoi qu'il en soit, l'offre des éditeurs de logiciels se développe pour s'adapter à tous les scénarios possibles.

**À neuf mois de la première échéance importante – le 1<sup>er</sup> janvier 2008 – du vaste projet européen d'unifier les principaux moyens de paiement (prélèvements, virements et paiements par carte) dans la zone euro, les principaux acteurs au premier rang desquels figurent naturellement les banques, mais aussi les grandes entreprises, les grandes enseignes commerciales et les administrations, entrent dans une phase décisive et pour le moins difficile.** La "feuille de route" à double détente imposée par les autorités européennes – la seconde échéance pour parachever la migration est fixée au 1<sup>er</sup> janvier 2010 – a manifestement imprimé un faux rythme qui s'est amplifié avec les retards enregistrés par ailleurs, en particulier dans la publication de la directive sur les services de paiement (*Payment Services Directive – PSD, ex-New Legal Framework*), un sujet délicat et source de grandes incertitudes, toujours sans conclusions. Tout cela a créé une tension assez intempestive sur les échéances

## MOYENS DE PAIEMENT

# SEPA catalyse la convergence

### 1. LA PLATEFORME SYNCHRONY D'AXWAY (SOPRA)



■ Cette plateforme d'infrastructure technique (routage, filtrage, etc.) est aussi orientée vers la gestion collaborative des contrats de services.

officielles. Mais la préparation du déploiement et des premières implémentations SEPA ne sont pas seulement suspendues à ces questions de planning. Les interrogations sur les coûts qu'elles engagent, les investissements qu'elles vont réclamer tant en ressources humaines qu'en ressources tout court, l'impact qu'elles auront sur l'organisation des futurs systèmes de paiement, des infrastructures d'interchange et les systèmes d'information, avec les inévitables calculs de RoI, continuent d'être au cœur des débats sur les stratégies et les tactiques à adopter. Notamment la question

**“ Les investissements portent principalement sur des infrastructures de type ACH (Automatic Clearing House), et sur les systèmes de traitement des transactions par cartes. ”**

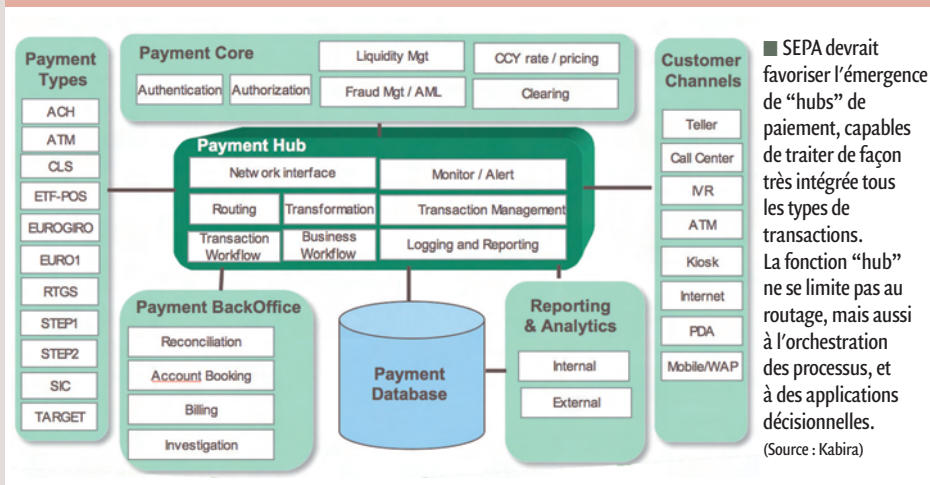
reste de savoir si les décisions doivent d'emblée s'adosser à une vision à long terme du SEPA, ou au contraire à une approche plus tactique de la situation en visant en priorité et à très court terme une sorte de "mini-SEPA" de circonstance. Cette question reçoit

des réponses très diverses et même assez changeantes à cause de sa grande sensibilité au climat général.

### LES RÉPONSES DES ÉDITEURS

C'est ce que montre en tout cas un certain nombre d'études réalisées depuis quelques mois en Europe ou en France, et que confirment plus récemment les demandes d'informations adressées aux principaux éditeurs ou intégrateurs, spécialisés dans le développement et la fourniture de solutions ad hoc, répondant ou en train de répondre aux règles et aux principes édictés dans les fameux rulebooks des nouveaux moyens de paiement (*credit transfert, debit direct*) et les frameworks dédiés au paiement par carte (SCF) ou aux mécanismes de règlement et de compensation supportés par les futures chambres européennes (PE-ACH). L'offre qualifiée de technologies, de progiciels et de services d'intégration, de conseil et de gestion de projets est bien évidemment aussi un paramètre important des réponses déjà apportées en termes de projets ou de celles qui manifestement se cherchent encore. Dans une étude publiée en fin d'année dernière [1], LogicaCMG indiquait que

### 2. ARCHITECTURE DU HUB DE PAIEMENT



51 % des banques interrogées avaient encore à établir leur budget SEPA et que seulement 17 % des banques de la zone euro avaient d'ores et déjà constitué une équipe en interne pour piloter la migration SEPA. L'étude montrait enfin, que nombre de banques comptaient à la fois sur la disponibilité de logiciels certifiés pour s'éviter des phases de tests, et sur celles de possibles externalisations pour tenir les délais.

### DES RETARDS INÉVITABLES MAIS UNE APPROCHE PLUS GLOBALE

Depuis la réalisation de cette enquête, les choses ont quand même évolué. Avec en particulier, la mise en place en octobre dernier d'un plan de migration français et la création d'un comité national SEPA [2] piloté par la Banque de France et la Fédération bancaire française. Les travaux de ce comité suivent maintenant leurs cours pour aligner les spécificités françaises au futur SEPA. Ils prévoient même un calendrier de mises à disposition des progiciels. Mais globalement bien des interrogations persistent. "L'échéance du 1<sup>er</sup> janvier 2008 ne pourra être évidemment pas être tenue pour assurer comme prévu l'harmonisation législative, souligne Gilbert Arira, responsable monétaire de BNP Paribas, cela ne veut pas dire que le SEPA ne se fera pas, mais le glissement est inévitable". Par contre, au Groupement Cartes Bancaires, on se montre confiant en mettant en avant que dans le domaine de la carte, l'absence de cadre législatif n'est pas – comme pour le débit direct – un frein au déploiement qui techniquement [3] n'est pas loin d'être prêt :

"Il reste un peu de travail pour nous mettre en ligne d'ici la fin de l'année avec les exigences du SEPA", souligne Cédric Sarazin, responsable du développement et directeur de la stratégie, "nous serons prêts à la date prévue". Le groupement a déjà opté pour la troisième option en matière de cartes de paiement qui consiste dans la "co-badjetage" ou le "co-marquage" (différent du co-branding) du système national avec les deux systèmes paneuropéens et internationaux, Visa et MasterCard. "Nous sommes tout à fait en ligne et déjà sur certains points importants en conformité avec le SEPA", indique Marc Temmerman, vice-président de Visa Europe, en charge des relations extérieures de l'association européenne de banques, qui note que le "Visa Mandate" [4] n'est plus de mise

**« Nombre de banques comptent à la fois sur la disponibilité de logiciels certifiés pour s'éviter des phases de tests, et sur celles de possibles externalisations pour tenir les délais. »**

depuis la fin de l'année dernière, et que la carte V-Pay est déjà pleinement une carte SEPA. En janvier, Gerard Hartsink, le chairman de l'EPC (European Payment Council) avait indiqué que ce glissement des échéances lui semblait inévitable pour l'implémentation du débit direct (SDD), à cause du retard pris dans le vote du PSD, et du flou législatif qui en découlait. En tablant sur une publication de ce document en avril cette année, il notait qu'avec, au moins 18 mois relati-

vement incompressibles de transposition nationale, les premiers services ne pourraient être opérationnels qu'à la fin 2008 au plus tôt. À cela, il avait relevé le rôle bien peu positif du secteur public, grandes entreprises et administrations, qui, par manque de ressources et de compétences disponibles, n'avait pas su créer le mouvement d'adhésion et d'incitation capable de créer un environnement favorable au respect proactif de ces délais. Des remarques renouvelées et développées dans une lettre plus récente, en date du 9 mars dernier, envoyée par la direction de l'EPC aux deux responsables respectifs de la Banque centrale européenne et de la Commission européenne, qui souligne le risque que fait courir au SEPA lui-même le manque de décision touchant le cadre législatif proposé par le PSD. L'hypothèse envisagée par certains qu'une décision sur le PSD ne soit finalement prise qu'à la fin de l'année, provoquerait au bout du compte un décalage de 1,5 ou 2 ans. "Pas grand-chose finalement dans un processus global qui va certainement prendre une bonne dizaine d'années pour aboutir", note avec optimisme le responsable monétaire d'une grande banque.

Après l'an 2000, l'euro et EMV, le "nouveau" SEPA avec des échéances plus détendues pourrait permettre de regarder un peu au-delà de 2008. Le constat désormais partagé par bon nombre d'acteurs que les délais seront reportés, permet de prendre un peu plus de recul. "Nous avons vu les appels d'offres se déformer en quelques semaines, et passer de demandes de solutions à court terme, ajustées aux échéances 2008, à des projets à plus long terme dans lesquels on distingue bien la partie infrastructure et plateforme informatique du volet « métier » avec son lot de services à développer", notait fin mars Antoine Marc, directeur-adjoint de Sopra, responsable finance-banque. En septembre dernier, une étude réalisée par Accenture, était parvenue sur la base d'une enquête menée entre avril et juin 2006, à une conclusion inverse. Elle notait que 60 % des personnes interrogées disaient vouloir déployer des solutions provisoires pour répondre aux échéances 2008. Mais l'étude relevait dans le même temps que 74 % de ces mêmes personnes s'accordaient à penser que le SEPA allait représenter un "catalyseur de changement qui accélérera les projets de transformation de leurs infrastructures de paiement".

## Des terminaux de paiement plus faciles à déployer et à maintenir

■ Si l'on voit bien se confirmer dans le cadre de SEPA, un fort intérêt pour l'évolution du paiement par carte considéré comme "l'instrument préféré" d'une part, et pour l'inévitable consolidation d'autre part qui va toucher les activités de traitement et de gestion des transactions correspondantes, ce qui fait le lien entre les deux – les terminaux de paiement ou plutôt les POI pour *point of interaction*, les points d'acceptation –, ne fait pas l'objet de recommandations particulières. Celles-ci sont pour une part implicites puisque ces points d'acceptation devront accepter toutes les cartes SEPA (toutes les "marques" reconnues en Europe), et qu'à l'horizon 2010, toutes ces cartes devront être EMV, avec méthode d'autorisation en ligne ou en local grâce à la puce. Enfin, chaque terminal devra pouvoir

accéder à n'importe quel système de règlement, d'autorisation et de compensation. Toutes ces exigences supposent la définition de domaines d'interopérabilité. Celui des travaux d'EMVco est désormais parfaitement connu. Il l'est moins pour les protocoles que les terminaux devront utiliser pour accéder aux systèmes d'acquisition et d'une manière générale aux infrastructures d'inter-change. Sur ce point, le SEPA cards Framework s'est interdit de préconiser une solution. Celle-ci viendra des travaux combinés menés depuis quelques années au sein de deux projets européens. Le premier projet, baptisé EPAS (Electronic Protocol Application Software) dont le Groupement Cartes Bancaires est le coordinateur, et dont la direction technique est assurée

par Ingenico, doit définir entre autres un protocole "acquéreur" dont les démonstrateurs devraient être prêts l'an prochain. "Mais ce protocole qui devrait venir remplacer CB2A en France, ou le ZVT en Allemagne, par exemple, n'est prévu qu'à partir de 2010, souligne Cédric Sarazin, responsable du développement et directeur de la stratégie du Groupement Cartes Bancaires, il est difficile d'imaginer que son implémentation ne se fasse pas de façon très progressive à des échéances assez lointaines." EPAS figure comme une pièce essentielle d'un autre projet européen – le projet Eridane –, qui se propose de définir, avec une forte orientation sur la sécurité, un jeu d'API (*application program interface*) pour l'ensemble des composants matériels et logiciels des futures générations de terminaux de paiement. "Avec ces deux projets,

la voie est tracée pour simplifier la gestion et le déploiement des terminaux avec en outre, des gains en «time-to-market» pour les mises à jour, et le déploiement simultané de nouvelles applications à une échelle jusque-là inconnue", souligne de son côté Alexandre Hellequin, responsable des partenariats (Global Partnership) chez Ingenico. Les résultats des travaux de ces deux projets devraient enfin simplifier considérablement les procédures de certification qui se font à ce jour en plusieurs temps pour répondre à chacune des spécificités des différents pays. Mais la question encore entière de savoir qui sera en charge de cette certification puisque le SCF précise bien qu'il est indispensable qu'elle soit indépendante des réseaux et des marques de cartes.

## PLUS DE 8 MILLIARDS D'EUROS D'INVESTISSEMENTS

L'étude Accenture se faisait donc, déjà en septembre, l'écho de ce dilemme entre une approche à court terme et une approche plus globale de la migration, entre un effort de "modernisation" des systèmes existants et un projet de refonte plus complète des systèmes de paiement. Ils étaient, selon l'étude, 55 % à opter pour la première solution, et 39 % pour la seconde. Seuls 6 % restaient encore indécis. Plus précisément, l'étude montrait que les investissements se portaient principalement sur des infrastructures de type ACH (*Automatic Clearing House*), et sur les systèmes de traitement des transactions par cartes. Les responsables des établissements bancaires indiquaient ainsi qu'ils tablaient sur des montants d'investissements entre 11 et 50 millions d'euros dans chacun de ces deux domaines. Ce qui permettait de conclure, selon Accenture, à des dépenses globales qui pourraient être largement supérieures à l'une des premières estimations faites en 2005 par le Tower Group qui avait avancé le chiffre de 8 milliards d'euros pour l'ensemble des banques. Accenture estime que les 100 premières banques européennes devraient dépenser plus de 3 milliards d'euros pour le SEPA. La question du retour sur investissement se pose bien évidemment, mais de surcroît dans une perspective où

la baisse des revenus escomptés pour les systèmes de paiement à l'horizon 2010 est bien avérée. Selon l'étude annuelle 2006 Cap Gemini-ABN Amro [6], cette baisse, par rapport à une évolution non-SEPA sur la base actuelle, serait de l'ordre de 18 milliards d'euros (- 38 %), calculée sur une hypothèse qui table sur un alignement des revenus pondérés sur celui des trois systèmes nationaux les moins élevés, tandis

qu'elle serait de 29 milliards (- 62 %) en tablant sur le niveau de revenus le plus bas des pays européens concernés. Ces évaluations prennent en compte l'évolution des volumes de transactions et celle prévisible des revenus des services associés. Elles ignorent cependant les différences fondamentales des modèles économiques de chaque pays et ce type d'alignement reste aujourd'hui théorique.

### CARTES ET TERMINAUX SEPA



■ Les premiers paiements SEPA par carte devraient être au rendez-vous le 1<sup>er</sup> janvier 2008. Pour les terminaux, le protocole unique vers les plateformes d'acquisition est prévu à l'horizon 2010.

### AUGMENTER LES TRANSACTIONS "NON-CASH" ET CRÉER DE NOUVEAUX SERVICES

Ce constat est certainement l'élément le plus déterminant de la "réaction catalytique" qui caractérise désormais la migration vers le SEPA. Dans le détail de chacun des moyens de paiement considéré, des disparités importantes apparaissent : où sont les plus forts impacts ? les potentiels de croissance des transactions ? les opportunités de développer de nouveaux services à valeur ajoutée ? Selon les conclusions de l'étude d'Accenture, c'est le débit direct (SDD) qui aura le plus fort impact sur l'activité et les produits, parce qu'il est le plus complexe à mettre en œuvre au niveau des ACH, et celui qui introduit le plus de nouveautés. C'est lui qui est aussi directement mis en cause dans les retards envisagés à l'échéance 2008. Bien des banques prévoient de s'organiser pour recevoir des pré-

lèvements SDD, mais pas encore pour en émettre. Mais ce type de paiement qui représente 26 % des principaux moyens de paiement (contre 29 % pour le crédit, 32 % pour la carte et 13 % pour le chèque qui n'est pas pris en compte dans SEPA – source : World Payment Report 2006) n'est pas celui où les pertes de revenus escomptés sont les plus fortes (0,6 milliard en France, dans la pire des hypothèses selon l'étude de Cap Gemini, ABN Amro, AFEMA, contre 4,5 milliards pour les cartes). Ce n'est pas non plus l'instrument de paiement qui connaît la croissance la plus forte (8,4 % de croissance moyenne annuelle contre 12,3 % pour les cartes, et 6,3 % pour le crédit transfert). L'effet de levier est donc faible sur ce moyen de paiement qui a surtout le désavantage de mettre en œuvre de nouvelles règles et processus entre les banques et leurs clients. Le paiement par carte offre un potentiel plus important par son volume, par son taux de croissance, mais aussi par la plateforme qu'il représente pour créer de nouveaux services proposés en *pricing-package*. L'émergence du paiement sans contact par cartes et par téléphones mobiles apparaît en outre comme la meilleure arme pour faire reculer l'usage du cash dont la croissance (6,9 %) reste encore proche de celles du débit direct et du transfert de crédit.

### DES SOLUTIONS TECHNOLOGIQUES À DIMENSION VARIABLE

Mais la migration vers SEPA devrait aussi provoquer des réactions en chaîne sur le besoin d'optimiser les systèmes de paiement, soit par des projets de refonte complète avec l'objectif de baisser les coûts des transactions, soit par la décision d'externaliser cette activité ou d'en mutualiser les coûts, comme l'a déjà montré l'accord en BNP Paribas et le groupe Natexis Banques Populaires (interview p. 75). Les fournisseurs de plateformes de paiement comme Axway-Sopra, Viveo ou ACI France, ou de plateformes "bancaires" comme SAS, ont d'ailleurs anticipé le mouvement en proposant des solutions qui peuvent tout aussi bien répondre à des besoins précis (modules SDD, SCT ou cartes) et à des besoins plus larges qui intègrent à la fonction paiement, des fonctions d'anti-blanchiment et anti-

## 2. SYSTÈME DE PAIEMENT

### L'offre logicielle et de services est au rendez-vous

■ **Tous les éditeurs de logiciels spécialisés dans les systèmes de paiement ont déjà annoncé leur offre SEPA.** Celle-ci est, sur certains points, encore en développement, mais aussi déjà en phase de tests chez des clients, au confluent de la technologie et des logiques métiers. L'offre sera opérationnelle aux échéances prévues. "Chez l'un de nos grands clients qui vient de choisir nos solutions SCT/SDD, nous venons de terminer la phase de cadrage et de paramétrage, et entrons dans la phase d'implémentation et de tests. Nous voyons bien comment à partir des nouveaux flux et champs XML, sont en

train de se construire les modèles économiques", raconte Nicolas Métivier, en charge de l'offre moyens de paiement chez Viveo. L'offre est également au rendez-vous d'un point de vue technique. Elle s'est globalement étoffée pour répondre aux exigences du SEPA et des éditeurs font désormais valoir leur expertise technologique pour adresser les besoins croissants en capacités de traitement des transactions, mais aussi en besoin d'orchestrer (BPM pour *business process management*) les différents moyens de paiement que la migration va favoriser par le biais des

mouvements de consolidation qui vont inévitablement se produire. La plateforme BASE24-eps d'ACI, par exemple, déjà mise en œuvre dans le réseau Faster Payment en Grande-Bretagne, évolue vers un concept plus large de *payment hub*. Kabira, fournisseur de la plateforme de traitement Visa aux États-Unis, met en avant sa technologie de traitement (86 000 transactions à la seconde sur une plateforme Sun – 72 processeurs), pour décliner une offre de plateforme technique avec des moyens de BPM dont la version *payment hub* sera disponible au 3<sup>e</sup> trimestre.

fraude, des outils de gestion de risques et des portails Web multicanaux, voire des outils CRM. "Pour répondre à la réduction de la rémunération de leurs services, les banques ont des opportunités à saisir grâce aux possibilités qui leur sont offertes par les nouveaux moyens de paiement de mieux connaître leurs clients, et d'ajuster en conséquence leurs politiques commerciales. Ils ont aussi tout à gagner à développer de nouvelles plateformes pour intégrer les moyens de paiement à leur gestion de trésorerie, par exemple", souligne Patrick Le Notre, directeur de la stratégie chez SAS France. La plateforme Synchrony d'Axway se présente d'emblée comme une plateforme d'infrastructure technique et collaborative. Capable naturellement d'accueillir le module "métier" Evolan SEPA 2008 de Sopra, dédié aux traitements SCT et au SDD, elle assure donc des fonctions de routage et de filtrage des transactions de paiement, mais aussi des fonctions de gestion des contrats de services passés entre la banque et ses clients, notamment ses grands clients entreprises. "Avec à la clé des gains qui peuvent être importants lorsqu'on sait le montant des pénalités sur des délais non respectés, et des atouts commerciaux nouveaux puisque ce service peut être vendu avec un paramétrage sur mesure et garanti", indique Laurent Ménard, vice-président d'Axway, en charge des solutions Finances.

"Tout le monde cherche en ce moment ses cartes maîtresses. Ce qui se joue aujourd'hui n'est plus ni moins que le sort des infrastructures de demain",

souligne Jean-Michel Schneider, directeur d'ACI France pour qui la convergence des moyens de paiement prépare une harmonisation plus profonde encore puisqu'elle touche aux processus mêmes des traitements de paiement. La consolidation de tous les moyens de paiement conduit aussi à la centralisation de la gestion des traitements, avec des économies d'échelle et des gains d'intégration. Mais l'accord sur ce point n'est pas encore unanime. La monétique et la gestion des flux de transactions sont encore séparées même si elles font appel aux mêmes ressources d'infrastructures. ■

[1] "SEPA: Taking the right action?" Une étude menée par LogicaCMG auprès de 101 représentants parmi les 500 premières banques européennes et britanniques entre août et septembre 2006.

[2] Ce comité regroupe des représentants des banques, des administrations, des entreprises, des commerçants, des consommateurs, mais aussi des parlementaires et un représentant du comité économique et social.

[3] 100 % des cartes sont à ce jour déjà EMV (une exigence qui ne doit être remplie qu'à l'horizon 2010) comme 100 % des distributeurs de billets. 95 % des terminaux le sont également. Seul point qui reste à régler: le cas des automates de paiement qui n'ont pas été prévus jusque-là – et pour cause –, pour lire les cartes à piste magnétique.

[4] Le "Visa Mandate" obligeait les transactions transfrontalières de cartes Visa à utiliser la plateforme et le réseau VisaNet pour être traitées.

[5] Une étude réalisée par PSE Consulting pour le compte d'Accenture et menée à partir d'interviews de 47 haut responsables de grandes banques, d'opérateurs, d'organismes interbancaires et d'experts du paiement dans 13 pays d'Europe.

[6] World Payment 2006 Report. L'étude a été publiée pour la seconde fois en 2006 par Cap Gemini, ABN Amro et EFMA (European Financials & marketing Association).